59e ANNÉE. — N° 79 VENDREDI 4 JUILLET 1919

10 c.

Journal du Lot

10 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent.
RÉCLAMES (— d° —) 3e page..... 1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La guerre est gagnée ; il faut gagner la paix. La France ne sortira du gouffre financier qu'en intensifiant la production. — Une loyale entente du capital et du travail peut et doit permettre ce résultat. — Les avantages pour le pays d'un retour total à la liberté du commerce. — L'intolérable attitude de nos socialistes bolchevisants. Le langage impie de Longuet,... mais le pays finira bien par avoir la parole !!!

La guerre est gagnée ; il s'agit maintenant de gagner la paix.

Cette affirmation qui paraît une boutade est cependant une vérité qui devient la pensée dominante de tous ceux que préoccupe à juste titre l'avenir de notre pays.

Il faut gagner la paix. C'est-à-dire qu'il faut permettre à la France de sortir du gouffre financier où 5 ans de guerre l'ont précipitée.

Pour cela un seul moyen : produire, produire encore, davantage et toujours pour rendre l'offre supérieure à la demande.

Ainsi on obtiendra ce premier résultat de combattre la vie chère ; car c'est un leurre de supposer que cette question de la vie chère sera résolue par des décisions d'en haut ou par des hausses toujours plus fortes des salaires.

Les mesures gouvernementales sont des entraves économiques ; elles n'ont pour effet que de limiter la production, car on songe surtout à créer d'innombrables fonctionnaires qui vivent aux dépens du consommateur ! D'autre part, la course folle aux gros salaires provoque la hausse des produits fabriqués comme la hausse des denrées. La vie reste difficile aujourd'hui comme hier, puisque si les travailleurs touchent un salaire deux, trois fois supérieur à celui d'avant-guerre, le coût de la vie suit la même progression. Et les véritables « pauvres » sont les fonctionnaires modestes, les véritables « miséreux » sont les retraités qui, eux, ne voient pas leurs revenus s'accroître dans des proportions appréciables.

Donc, une seule solution peut permettre de résoudre le problème : il faut intensifier le travail, intensifier la production et faire comprendre au travailleur que sa cause est liée à cette nécessité, comme celle de tous les chefs d'entreprise. Une union loyale du capital et du travail, peut refaire une France prospère et apaiser les conflits sociaux.

C'est par le travail de tous que la France retrouvera son crédit ; c'est par le travail de tous qu'on diminuera le prix de la vie.

Mais le travail de tous ne sera productif au point de vue national, que si nous mettons fin aux luttes intérieures, si nous parvenons à remplacer la propagande impie par une confiance réciproque. « Les révolutionnaires, disent les *Débats*, parlent bien aisément de luttes de classe, de bouleversements sociaux, d'actions internationales combinées, d'interventions pour faire céder les Parlements et les gouvernements. S'ils étaient écoutés, ils établiraient en France de bien mauvaises conditions d'activité, et, au moment où se développe la concurrence économique d'après-guerre, ils mettraient notre pays en bien médiocre situation. Non, le moment est plus mal choisi que jamais pour ces disputes intérieures. Notre pays a besoin de travail ; il a besoin que chacun, à son poste, fasse son maximum et sache que de cette manière il sert bien l'intérêt public ; il a besoin d'une atmosphère de liberté, d'ordre et de confiance mutuelle, favorisée par les grands souvenirs et les espoirs communs. »

⁂

Il y a un intérêt beaucoup plus grand qu'on ne le pense à réduire chez nous le taux de la vie. Non seulement le sort de la France est lié à cette question, mais la prospérité même de nos petites provinces, de nos départements déshérités, offrant des buts précieux pour le tourisme, sera une conséquence inéluctable de cette modération dans les prix excessifs actuels.

Nous en avons une preuve dans un filet du journal américain, le *Financial Times*. Le *Temps* ayant écrit que la dépréciation du franc avait du moins comme avantage pour les étrangers, notamment pour les Américains et les Anglais, de leur permettre de transférer chez nous avec bénéfice des dollars et des livres sterling et d'y faire des placements très productifs, le journal yankee a riposté :

Le *Temps* oublie que le taux exorbitant de la vie en France et que les prix démesurément grossis de toutes les denrées font plus que neutraliser les avantages résultant de la conversion en francs des livres sterling et des dollars qu'on désire placer dans le pays.

En ce qui concerne le touriste, s'il doit continuer à être écorché comme il l'est actuellement en France, il y a peu de chance (malgré l'attrait qu'offre la France, aux yeux de l'étranger) pour que les Anglais et les Américains viennent y dépenser leurs livres et leurs dollars. Actuellement, des centaines de mille soldats américains sont rentrés aux Etats-Unis se plaignant de la manière dont on les avait « estampés » en France. Ils ont ainsi donné l'impression en Amérique que la France est un pays de rapacité et de vie chère, et que la plus-value d'échange dont bénéficie le dollar ne compense pas les dépenses auxquelles on est astreint.

Ce qui provoque les commentaires suivants de la part du *Temps :*

« Cette plainte très fondée est à l'adresse de nos marchands, qui depuis la date de l'armistice ont fait preuve, en effet, d'exigences que, certes, notre confrère ne qualifie pas trop sévèrement.

Mais si nos marchands sont « rapaces », ils sont encouragés à l'être par la veulerie ou l'égoïsme féroce des consommateurs, qui au lieu de se défendre en discutant les prix et plutôt que de se priver, achètent ouvertement ou dans la coulisse des marchandises de toute nature avec l'unique préoccupation de les souffler à des acheteurs concurrents moins pressés.

Dans les grandes villes, les ouvriers sont le nombre et c'est sur leurs salaires très souples que sont établis les prix.

Au moment où se constituent des ligues politiques et sociales, la ligue des consommateurs serait au moins aussi nécessaire.

Bien des projets intéressant la richesse publique peuvent être entravés dans leur exécution par la « rapacité » de nos marchands.

L'industrie hôtelière, notamment, dont le développement est indispensable pour la réception, dans notre beau pays de France, des touristes étrangers, risque d'être ralentie à la veille d'obtenir des pouvoirs publics les conditions de crédit avantageuses sur lesquelles devrait se fonder sa prospérité de demain.

La nécessité de combattre la spéculation mercantile est donc une question de salut public. Appelons de tous nos vœux la concurrence des produits d'où qu'elle vienne et souhaitons aussi que les consommateurs de toutes catégories sachent enfin résister aux folles exigences des marchands, même au prix de quelques privations momentanées. »

On voit combien cette question de la vie chère est capitale pour notre pays.

Que le gouvernement permette de la solutionner au plus tôt en rendant la liberté totale au commerce, — seul moyen de développer l'initiative et par suite de créer la concurrence — et bientôt nous aurons, nous en sommes convaincus, la satisfaction de constater le fléchissement depuis si longtemps attendu.

⁂

On sait que la Fédération socialiste de la Seine, qui ignore la ruine de nos régions du nord (!), mais qui a le cœur rempli de tristesse en songeant aux malheurs de la nation qui a tué un million et demi de nos enfants, prononce l'excommunication majeure contre tous les élus socialistes qui voteront le Traité de paix, comme du reste contre ceux qui ont voté les crédits de guerre. Que les socialistes allemands aient voté les sommes demandées par le Kaiser pour voler nos terres et assassiner nos fils, cela n'a aucune importance ; mais que des socialistes français aient cru que leur devoir était d'accorder au gouvernement les moyens nécessaires pour défendre nos frontières et nos soldats, c'est, chacun le comprendra, chose absolument intolérable !...

Et, constatation pénible pour le pays, les unifiés de la Chambre, se solidarisent avec Longuet — exclu par la majorité du Parlement de la Commission de la Paix — ; les unifiés, disons-nous, font leur, par ce geste, le langage que tenait Longuet à Milan il y a quelques semaines. L'*Avanti* du 3 juin nous donne ce discours dont voici un passage qui soulèvera de dégoût le cœur de tous les patriotes :

Notre effort commun rompra la conjuration scélérate qui prépare une paix d'infamie et d'iniquité...

Et pourtant, le prolétariat sent et affirme que le traité de Versailles ne nous regarde pas. Il est nul en face des peuples. C'est un chiffon de papier ! (En italien *carta straccia.*)

Et les peuples devront le reviser en instituant la paix juste, la paix vraie, la paix durable : celle qui est unie au triomphe de Lénine, en Russie, de Bela Kun, en Hongrie, de Haase et de Ledebourg, en Allemagne...

Espérons que le Pays, au moment des élections, se souviendra de ce langage impie, comme il se souviendra que tous les unifiés se sont solidarisés avec le mauvais français qu'est Longuet !

A. C.

INFORMATIONS

Les Allemands circuleront librement à Versailles

Les délégués allemands ont demandé au colonel Henry l'autorisation de sortir librement sans être accompagnés par la police, aussi bien à Versailles que dans le parc, et d'aller à Paris.

Après en avoir référé aux affaires étrangères, le colonel Henry n'a pu leur donner entière satisfaction. Les autorisations demandées ne seront accordées qu'après la ratification du traité de paix à Berlin. Cependant, ils sont, dès aujourd'hui, autorisés à circuler librement dans les rues de Versailles et dans le parc, mais il leur est interdit de pénétrer dans les établissements publics (cafés, restaurants, théâtres).

M. Vidal, commissaire spécial, a organisé un service discret de surveillance, qui puisse intervenir en cas d'incident.

La Conférence s'occupe de l'Autriche

Le traité de paix avec l'Autriche sera terminé cette semaine. Deux semaines seront accordées aux Autrichiens pour l'étudier et faire connaître leur réponse.

La question de la Bessarabie

Le conseil suprême des Alliés s'est réuni mercredi au ministère des affaires étrangères. Il a entendu M. Bratiano et M. Maklakoff à propos des frontières de la Bessarabie.

Il a réglé également les questions de procédure, comme la nomination des commissions chargées de veiller à l'exécution du traité avec l'Allemagne.

Le Kaiser paie ses impôts

L'ex-kaiser vient de payer 12.000 florins, montant de l'impôt prélevé sur ses revenus par la municipalité.

On assure que le kaiser fait des préparatifs en vue de son prochain départ. On n'est pas encore fixé sur le lieu de sa nouvelle résidence. On dit qu'il a acheté une maison à Arnhem.

Les mesures de police sont très sévères. L'accès et le voisinage du château sont interdits aux promeneurs.

10.000 francs pour voir passer les poilus

Rares sont les fenêtres encore disponibles sur le trajet où défileront les troupes, le 14 juillet à Paris. Elles se paient des prix fous. Un locataire du troisième, en haut de l'avenue des Champs-Elysées, demande 7.000 frs pour deux fenêtres. En face, une agence a affermé toutes les fenêtres d'un immeuble. C'est de 8.000 à 10.000 frs la fenêtre, suivant l'étage. Et on paie d'avance.

Le guet-apens contre les alliés en Grèce

Le Conseil de guerre d'Athènes a rendu, son arrêt dans l'affaire des organisateurs et des chefs de bandes épistrates, auteurs des scènes du 1er décembre 1916, de l'attaque des détachements alliés et du régime de terreur contre les partisans de M. Venizelos.

L'avocat Eslin Mercouris, ancien maire d'Athènes ; Sayas, chef des épistrates, et Pestmazoglou, ancien député de l'Attique, sont condamnés à mort.

Contre les bolcheviks

Un radio-télégramme bolchevik rapporte les déclarations de Radovsky, le président des Soviets de l'Ukraine, sur la situation militaire, qu'il reconnaît extrêmement grave.

« Denikine, dit-il, a percé notre ligne et avance rapidement sur un large front, allant de Pavlograd à Tsaritzine. Nous nous sommes maintenus à Tsaritzine et y avons défait Denikine, mais la situation dans la direction de Voronège est catastrophique. Kharkoff est pris. L'ennemi menace Ekaterinoslav. Pourrons-nous le chasser ? »

La terreur bolcheviste

Les maisons de Petrograd n'ont qu'une unique entrée et tous ceux qui s'y présentent doivent exhiber leur passeport et expliquer le but de leur visite. Si la réponse n'est pas satisfaisante, ils sont immédiatement arrêtés.

Tous les logements sont visités, les locataires sont fusillés, non seulement pour avoir donné asile aux officiers, mais même pour posséder des livres ou des uniformes. Les officiers non enregistrés que l'on découvre ainsi sont exécutés sur place.

Etant donné la suspension du trafic, les vivres sont rarissimes : le pain noir coûte 50 roubles la livre ; 400 grammes de beurre, 200 roubles ; une cigarette, 2 roubles ; le lait, 22 roubles les 65 centilitres, coupé de moitié d'eau.

Les bolcheviks recrutent des Allemands

L'armée bolcheviste massée actuellement contre les troupes de l'amiral Koltchak comprend 40.000 Allemands qui ont été recrutés parmi les prisonniers de guerre.

Le service postal entre Toulouse et Rabat

On annonce qu'un service aérien postal et de passagers entre Toulouse, Barcelone, Alicante, Malaga et Rabat commencerait à fonctionner le 1er août.

Une grève de 24 heures

On annonce qu'à la suite d'une conférence tenue mardi, la C. G. T. a décidé qu'une grève générale de 24 heures serait proclamée le 21 juillet en France et en Italie et qu'à la même date des meetings monstres seraient organisés en Angleterre dans tous les centres industriels.

Cette action a été préconisée pour protester contre l'intervention des Alliés en Russie et en Hongrie.

Chambre des Députés

Séance du 1er juin 1919

Dans la séance du matin, la Chambre discute le projet de loi relatif à l'utilisation de l'énergie hydraulique. L'article 5 est adopté.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre procède au vote relatif à l'affichage des discours prononcés lundi par MM. Deschanel et Clemenceau.

M. Ellen Prévot demande le vote par division : l'affichage du discours de M. Deschanel est voté par 497 voix, l'affichage du discours de M. Clemenceau est voté par 383 voix contre 1.

La Chambre reprend la discussion du budget des finances. M. Laffont demande qu'on organise la perception de l'impôt sur les bénéfices de guerre. Les différents chapitres du budget des finances sont votés.

La Chambre vote le budget de la reconstitution industrielle.

Séance du 2 juillet

Dans la séance du matin, la chambre vote le budget des travaux publics, le budget des transports et de la marine marchande.

Dans la séance de l'après-midi, la chambre discute le budget des affaires étrangères. M Jean Bon présente diverses observations sur les relations diplomatiques de la France. Il reproche au gouvernement d'avoir pratiqué une politique de capitulation à l'égard du Vatican et il déclare que la nomination de deux évêques en Alsace-Lorraine n'a pas reçu l'investiture du pape.

M. de Monzie demande que le gouvernement renoue des relations officielles avec le Vatican, et il affirme qu'au début de la guerre le gouvernement a envoyé un agent officieux à Rome, auprès du Vatican. M. Viviani déclare que cela est absolument faux.

M. Pichon, ministre des affaires étrangères répond aux interpellations et dit que l'Alsace-Lorraine est toujours sous le régime du Concordat. Il déclare que le gouvernement s'abstiendra de rechercher par des voies détournées à établir avec le Vatican des relations officielles.

L'incident est clos : le budget des affaires étrangères est voté.

Sénat

Séance du 1er juin

Le Sénat discute le projet relatif à la réorganisation des offices du commerce extérieur et spécialement à la nomination des attachés commerciaux.

M. Delahaye combat le projet mais deux amendements qu'il dépose sont rejetés et le projet est voté.

CHRONIQUE LOCALE

Ils se préparent !

Ces « Messieurs » se préparent. Ces « Messieurs » ce sont les députés qui siègent depuis 1914, et qui voudraient bien proroger leur mandat jusqu'à leur mort.

Vivre député « il y a bon » comme dit le nègre ; pendant la guerre surtout, alors que les électeurs sont muselés, qu'ils sont obligés de fléchir sous la courbache des lois, règlements, appliqués justement et le plus souvent injustement, au gré, à la fantaisie du maître, du parlementaire, du proconsul.

Mourir député est beau ; à l'enterrement, une compagnie, drapeau en tête, rend les honneurs, ce pendant que la musique militaire joue des airs funèbres, presque de regrets !

Vivre dans les plaisirs, mourir en beauté, quelle magnifique destinée !

Aussi, ces « Messieurs » se préparent à assurer leur existence parlementaire.

Ils ont voté la réforme électorale ; demain ils se voteront une augmentation de traitement. Les quinze mille deviendront les 25 ou 30 mille. L'argent n'a plus de valeur ; la vie est chère ; les agents électoraux surtout coûtent cher. Mais encore ceux-ci, on les case dans des bureaux permanents, dans des administrations d'occasion ; on leur alloue de forts salaires, et comme ce sont les administrations — les contribuables — qui paient, c'est autant d'économies réalisées sur le budget des quinze mille.

Ces « Messieurs » se préparent à conserver leur siège législatif. Et ce n'est pas chose facile, avec le nouveau mode d'élection, la R. P.

C'est pourquoi, mardi, à la Chambre, les députés de Paris se sont réunis dans une commission pour partager la capitale en secteurs.

Les questions des arrondissements ont été examinées, de façon que les députés sortants de toutes opinions, puissent s'entendre, échafauder des combinaisons, c'est-à-dire, conserver la grosse part d'autorité dont certains savent user, voire abuser, dans l'intérêt des porte-valises, des frotte-bottes qu'ils entretiennent dans les bureaux, dans les antichambres proconsulaires.

La R. P. que ces « Messieurs » ont votée, bien qu'ils ne la désirassent pas, nous permet d'assister à un exercice de dépeçage des circonscriptions, exercice que le Landru dont on parle, a pratiqué, paraît-il, sur 11 femmes.

C'est notre excellent confrère de la *France du Sud-Ouest* et de Bordeaux qui nous l'annonce : « Ils (ces messieurs) y sont tous ; ils sont tous attelés à la même besogne de dépeçage royalistes, opportunistes, radicaux, socialistes, mêlés, confondus, dans la même pensée de réelection. »

« C'est bien humain » conclut notre confrère de Bordeaux ; c'est bien parlementaire, peut-on ajouter.

Mais est-ce bien l'avis de l'électeur ? Celui-ci restera-t-il toujours le jouet de quelques bonshommes pour qui la vie publique n'est qu'une occasion de donner libre cours à leur caprice, à imposer leur volonté, à servir des courtisans, des flatteurs, des histrions, des pédants, des véreux ?

Il faut espérer que non. Si ces « messieurs » de Paris comme ces « messieurs » de province se préparent, les électeurs se préparent aussi, mais pas de la même façon.

L. B.

Pas encore !

Par dépêche : Béziers, 3 juillet 5 h. du matin.

Encore rien nouveau, mais suis sur piste sacs avoine disparus. Bons souvenirs aux copains du bureau permanent. Tibi.

X.

La pénurie de charbon

La pénurie de charbon devient de jour en jour plus grande, et la lumière au gaz, le gaz aux usages domestiques pourraient, peut-être, manquer bientôt.

Comme nous l'avons dit ici même, c'est à la ténacité, à la volonté, au dévouement du directeur de l'usine à gaz, M. Grosjean, que la ville de Cahors doit encore de n'avoir pas été privée de lumière au gaz dans les appartements, et de gaz aux usages domestiques.

Mais, en raison de la grève des mineurs, il est impossible à l'heure actuelle de se procurer du charbon.

Combien de temps faudra-il pour revenir à des éclairages meilleurs ? Nul ne le sait.

Et cependant, si, lorsque le charbon était en abondance, sur les carreaux des mines de Décazeville, *on* avait organisé des convois de wagons, — y compris le wagon 11.698, avant son départ pour Béziers — pour aller charger du charbon, en un mot, si on avait profité de l'abondance de charbon, qui encombrait les carreaux des mines, pour faire de grosses provisions, la Compagnie du gaz de Cahors n'en serait pas réduite à faire des efforts surhumains pour donner un peu d'éclairage et un peu de chauffage.

Mais les wagons balladeurs à vide, sont plus nombreux qu'on ne le suppose. On ne les a pas utilisés à temps : et aujourd'hui, les retrouverait-on, qu'il serait impossible de les charger de charbon.

Nous payons aujourd'hui les indifférences, le je m'en-fichisme dont nos grands et petits maîtres ont donné des preuves tristement palpables.

L. B.

Gambetta et Venizelos

Le *Temps* publie la lettre suivante :

Mon cher directeur,

Permettez-moi de noter ici, pour le futur historien de la journée du 28 juin, un beau geste, simple et éloquent, de M. Venizelos. Tous ceux qui ont gardé le culte du souvenir en seront profondément touchés et, d'abord, nos amis d'Alsace et Lorraine, dans la pensée de celui qui fut à l'Assemblée générale le député de Strasbourg, de Colmar et de Metz.

A son retour de Versailles, M. Venizelos est allé déposer sur le monument de Gambetta une couronne avec cette inscription : « L'heure de la justice immanente est venue. »

Je rappelle la phrase du discours de Cherbourg : « Si nos cœurs battent, ce n'est pas pour la recherche d'un idéal sanglant ; c'est pour que nous puissions compter sur l'avenir et savoir s'il y a dans les choses d'ici-bas une justice immanente qui vient à son jour et à son heure. »

Toujours au plein de la tradition française, Gambetta avait été, à l'époque, au congrès de Berlin, le défenseur obstiné de la Grèce et de l'hellénisme, cette forme supérieure des civilisations orientales. L'heure de la justice sonnera bientôt pour la Grèce.

Bien à vous,

Joseph REINACH.

Nous sommes heureux ajoute le *Temps* de porter à la connaissance de nos lecteurs cette démarche si délicate et si noble de l'illustre homme d'Etat, qui représente avec tant de dignité simple et d'attentive sincérité, à la Conférence de la paix, une cause

unie à la nôtre par une longue communauté de souvenirs, de traditions et d'espérances. Le geste du président du conseil des ministres de Grèce nous touche sans nous surprendre, et prouve, une fois de plus, que, selon le mot d'un moraliste français, nourri de sagesse antique, les grandes pensées viennent du cœur.

Gambetta et Venizelos ont travaillé, l'un et l'autre, dans des circonstances tragiques, avec la même foi, pour combattre les entreprises de la force brutale, pour sauver le droit des peuples, pour obtenir qu'en Orient comme en Occident la justice, armée pour la défense des justes causes, ne supporte pas l'oppression d'une seule Alsace esclave ni d'une seule Lorraine captive. Cette justice immanente, dont l'heure est enfin venue, exige la réparation de tous les dommages, le redressement de tous les torts, l'affranchissement de toutes les populations opprimées, tandis que la loi d'une secrète eurythmie rapproche, sur les sommets de la vie morale où se rencontrent les grandes âmes, passionnément dévouées au bien public, l'infatigable apôtre de nos revendications nationales, mort à la peine, trop tôt, hélas ! pour assister à la victoire qu'il a prédite, et le libérateur de l'hellénisme irrédimé — tous deux guidés par la même lumière et serviteurs d'un même idéal.

Promotion

M. Mauriot est nommé lieutenant-colonel au 7e d'infanterie.

Citation

Notre compatriote Albert Viguié, sergent au 230e d'infanterie, a été cité en ces termes à l'ordre du jour :

« Excellent chef de demi section, courageux et dévoué, s'est signalé par un mépris absolu du danger, pendant tous les combats livrés par le régiment en août-septembre-octobre et novembre 1918. »

Nos félicitations à ce vaillant compatriote qui est propriétaire à Labastide-Marnhac.

Collège de filles

Voici le résultat des examens suivants au Collège de jeunes filles de Cahors

Diplôme de fin d'études secondaires : Mlles Jeanne Bratières et Marie Naudan, avec la mention assez bien.

Certificat d'études secondaires : Mlles Camille Bédué, Jeanne Bouzou, Angèle Roconière, Lucette Ayrot, Jeanne Pons, Suzanne Milhau, Alice Marty, Marguerite Rollès, Madeleine Fauge, Jeanne Legrand, Gabrielle Molinié, Marguerite Lascroux.

Nos félicitations aux lauréates et à leurs professeurs.

Bulletin de l'Université

Le « Bulletin de l'Université et de l'Académie de Toulouse » qui avait cessé sa publication pendant la guerre vient de reparaître.

Son numéro de juin publie une étude documentée de M. Philippon, le distingué Directeur de l'Ecole Normale de garçons de Cahors, qui démontre l'utilité, voire la nécessité du « travail manuel » dans les écoles.

M. Philippon a observé l'habileté du jeune « gitano » un gamin de 10 ans, qui, installé avec la roulotte de la tribu « sur le terre-plein gazonné de la calle de St-Georges, tresse avec ardeur un léger panier d'enfant, » avec de fins brins d'osier.

M. Philippon croit, avec raison, que tous les écoliers pourraient acquérir l'habileté du petit « gitano », tout au moins apprendre un métier manuel.

« L'enfant doit apprendre par la main et l'outil autant que par le cerveau et le livre : les exercices manuels développent réellement l'intelligence et la volonté ainsi que le sens esthétique. »

Dans ce même numéro du « Bulletin de l'Université » M. Cambon, professeur au Lycée Gambetta, publie une excellente étude sur « la Diction Française ».

Economisons l'eau

M. le Maire de Cahors invite la population à économiser l'eau, à ne pas laisser couler les robinets inutilement.

Au Théâtre

Nous avons eu, au théâtre, hier soir, une soirée particulièrement intéressante. Faute de place et de temps nous ne pouvons donner le compte rendu détaillé que comporterait pareille représentation tout à fait remarquable. Nous le regrettons vivement.

Aussi bien, il n'est pas besoin de longues phrases pour signaler le succès prodigieux obtenu par l'organisateur, M. Pinaud, et par tous les artistes qui avaient bien voulu lui prêter leur précieux concours.

A lui seul, M. Pinaud constitue un ensemble de numéros remarquables. Son succès a été énorme ; la salle le lui a prouvé.

Les admirables mouvements rythmés des boys-scouts ; la grâce exquise des girls-scouts, dans les danses grecques surtout, ont enthousiasmé le public qui a bissé et applaudi un spectacle nouveau à Cahors et dont le charme a provoqué un enthousiasme indescriptible.

M. Bonneau et M. Pélissié ont, de leur côté récolté une moisson de bravos bien justifiés.

Comme toujours l'orchestre a été parfait et vivement applaudi.

Ah ! M. Pinaud, je vous soupçonne d'avoir eu la coquetterie — on peut bien dire coquetterie lorsqu'on a assisté à votre transformation féminine si réussie !... — je vous soupçonne, dis-je, d'avoir eu la coquetterie d'accroître nos regrets. Vous avez réussi : ceux qui ont eu le plaisir d'assister à cette magnifique soirée ne se consoleront pas de votre départ !...

⁂

Ce soir, jeudi, M. Pinaud donnera une nouvelle représentation.

Société de secours Mutuels des Instituteurs et Institutrices du Lot

Dans la dernière réunion du Conseil d'Administration le compte-rendu financier présenté accuse la situation suivante :

Fonds libres (livret de la Société).....	18.425 fr. 28
Fonds commun inaliénable de retraite....	105.000 fr.
Adhésions nouvelles approuvées : cinq.	
L'Assemblée a accordé :	
5 secours au décès.....	1.090 fr.
48 secours ordinaires...	2.365 fr. 25
4 secours extraordinaires pour l'exercice 1918.	187 fr. 75
Total...	3.643 fr. 00

L'Assemblée générale aura lieu prochainement.

UNION AMICALE des démobilisés des armées des cantons de Cahors

La réunion mensuelle n'ayant pu avoir lieu le 28 juin aura lieu le samedi 5 juillet à 8 h. 1/2 du soir dans une salle de l'Hôtel de Ville.

Présence urgente.

Le Secrétaire Général
PRIOLO.

Un fou ou un misérable ?

Mardi soir, vers 4 heures 1/2, des enfants revenant de l'école de Pern, se rendaient dans leurs familles, lorsque sur la route, à 50 pas devant eux, ils aperçurent un individu qui fit exploser un tube qu'il tenait à la main.

Une fumée se dégagea de ce tube, enveloppa les gamins qui, aussitôt, éprouvèrent de vives douleurs au visage.

Effrayés, ils s'enfuirent à la maison où les parents constatèrent de grosses boursouflures sur le front, sur les joues des pauvres petits.

Immédiatement, les parents conduisirent les enfants à Cahors où ils furent examinés par M. le docteur Malbec.

Il résulterait des constatations médicales que ces enfants avaient été brûlés par des gaz.

Plainte a été portée à la police qui a ouvert une enquête pour retrouver l'auteur de ce criminel attentat.

Les enfants ont donné un vague signalement de l'individu qui était coiffé d'un képi rouge.

Modifications d'horaires

Rambert. La pauvre Mme Laverdac

En raison des circonstances actuelles, les modifications prévues pour le 1er juillet dans le service de nos trains de voyageurs, sont reportées au 8 juillet.

Un poulet à 4 pattes

Ces jours derniers, chez M. Bergon, boulanger rue du Président Wilson, naissaient des petits poussins, parmi lesquels s'en trouve un qui a 4 pattes.

Les deux pattes ...supplémentaires sont placés sous le croupion, mais sont inertes.

Le poussin ne paraît nullement être gêné de ce supplément de pattes.

La démobilisation

Le président du conseil, ministre de la guerre, a arrêté comme suit les dates où les trois classes les plus anciennes seront renvoyées dans leurs foyers :

La classe 1907 sera libérée du 9 au 20 juillet ;

La classe 1908, du 21 au 30 juillet ;

La classe 1909, du 31 juillet au 9 août.

Des mesures ultérieures seront prises pour les classes suivantes.

On a déjà envisagé la possibilité de démobiliser les classes 1910, 1911 et 1912 entre août et septembre.

Coopérative militaire régionale DE CONSOMMATION

Société anonyme
à personnel et capital variables

La Société a pour objets :

1° De fournir à ses associés des marchandises de bonne qualité et de poids sincère ;

2° De vendre les marchandises presque à prix coûtant ;

3° La Société produit, achète en gros, reçoit en consignation dans ses magasins tous produits et marchandises qu'elle répartit à ses associés d'après les prix qui seront fixés par le Conseil d'administration ;

4° La Société répartira expressément au comptant ;

5° Son siège est établi à Cahors, à la Caserne Hoff, jusqu'à nouvel ordre.

6° Le capital social est productif d'intérêts à raison de 3 °/o l'an à partir du 1er jour du mois qui suit le versement.

7° Chaque part qui est fixée à vingt-cinq francs, est payable en une seule fois. Toutefois, les personnes qui ne pourraient verser la totalité de la somme devront en donner le quart soit six francs vingt-cinq centimes ; le restant de la somme sera donné par mensualités.

Membres et adhérents

Peuvent souscrire des actions de la Société, sous réserve de l'agrément du Conseil d'administration :

1° Tous officiers et assimilés, tous fonctionnaires militaires, ayant rang d'officiers des armées de terre et de mer en activité de service.

2° Tous officiers en retraite pour blessures ou infirmités reçues ou contractées en service ou pour ancienneté de service.

3° Tous officiers de complément rentrés dans leurs foyers mais liés au service au investis, par publication au *Journal Officiel*, de l'honorariat de leur grade.

4° Tous chefs de famille, veuves non remariées, fils ou filles d'officiers tués à l'ennemi, morts des suites de blessures ou maladies reçues ou contractées en service commandé, disparus ou décédés en activité de service.

5° Les hommes de troupe mariés ou chefs de famille.

6° Les hommes de troupe réformés pour blessures infirmités ou maladies reçues ou contractées en service.

7° Les chefs de famille, veuves non remariées, fils ou filles de militaires tués à l'ennemi, morts des suites de blessures ou infirmités, reçues ou contractées en service commandé, disparus ou décédés en activité de service.

Sous la rubrique « Hommes de troupes mariés ou Chefs de famille » il y a lieu de comprendre les hommes de troupe démobilisés, rentrés dans la vie civile, mais qui demeurent soumis aux obligations militaires.

En outre, sous la rubrique n° 7, dans la catégorie des hommes de troupe réformés pour blessures etc... on doit englober les militaires réformés n° 2.

Les personnes visées ci-dessus et qui voudraient être admises à la Coopérative voudront bien effectuer leur versements à partir du 4 juillet 1919, au Foyer du Soldat (Caserne Hoff, ancien établissement St-Gabriel). Un reçu leur sera donné.

Se présenter de 9 heures à 12 heures et de 14 à 17 heures. Se munir de pièces justificatives.

La Coopérative rentrera en vigueur le 10 juillet 1919.

La médaille de la Victoire

Le gouvernement vient de déposer un projet de loi tendant à instituer une médaille commémorative interalliée de la guerre, dite médaille de la victoire. Cette médaille sera accordée, dit l'article 2 du projet, à tout militaire ou marin, ayant fait partie, pendant trois mois au moins, des unités réputées combattantes énumérées par le décret du 19 août 1917, rendu par application de la loi du 10 août 1917, ou d'une des unités territoriales correspondantes à déterminer par une instruction. A tout marin ayant servi, au moins trois mois, dans une des unités énumérées par le décret du 24 janvier 1918. Le délai minimum de trois mois n'est pas exigé dans le cas où l'intéressé a été évacué d'un des fronts sus-visés pour blessure ou maladie. La même médaille sera remise, à titre de souvenir, aux familles des militaires ou marins, décédés, ayant appartenu aux formations ci-dessus.

La médaille sera en bronze ronde et du modèle de 36 milimètres. Sa couleur, sa patine, son épaisseur, ainsi que sa belière, seront semblables à celles de la médaille commémorative de 1870. L'avers représentera une victoire ailée, en pied, debout au milieu de la médaille et, de face.

Le fond et les bords seront unis, sans aucune inscription, ni date. La tranche sera également unie, le revers portera l'inscription : la Grande Guerre pour la civilisation. Traduite dans les différentes langues et l'indication des noms des différentes nations alliées ou associées. Le ruban identique pour tous les pays figurera, deux arcs-en-ciel, juxtaposés par le rouge avec sur chaque bord un filet blanc.

Voleur arrêté

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro l'arrestation d'un jeune soldat auteur de vols de poules et de lapins commis dans notre ville : c'est un nommé Gabriel Delpech, originaire de Souillac, mobilisé au 18e d'artillerie, déserteur depuis le 26 octobre 1918.

Delpech était à Cahors depuis un mois, sans domicile, sans ressources, Il errait dans la ville, dans la banlieue, pendant le jour, observant les lieux, préparant ses coups, qu'il exécutait la nuit.

Il vendait le produit de ses vols à des maîtres de pension, à des aubergistes. C'est ainsi qu'il a révélé qu'il avait vendu sept poules pour la somme de 14 francs !

Au prix où sont les volailles, il est étrange que les commerçants aient accepté de conclure pareil marché.

Delpech a avoué tous ses méfaits, il a déserté trois fois. C'est un tout jeune homme qui a à peine 22 ans, et qui a été interné dans une maison de correction depuis l'âge de 14 ans.

Il a été écroué.

Foire du 1er juillet 1919

La foire du 1er juillet a été très peu imtante.

Les cours des animaux et diverses denrées ont été les suivants :

Bœufs gras, de 115 à 125 fr. les 50 kilos ; vaches grasses, de 105 à 115 fr. les 50 kilos ; bœufs de travail, de 2.500 à 4.500 fr. la paire ; vaches de travail, de 2.000 à 3.500 lr. la paire ; bouvillons, de 2.000 à 3.000 fr. la paire ; porcelets, de 150 à 200 francs pièces selon grosseur.

Marché. — Poules grassee, 4 fr. 50 ; poulets, 4 fr. 75 ; lapins privés, 1 fr. 70 ; canards, 3 fr. 75, le tout le 1/2 kilo ; œufs, 5 fr. la douzaine ; canetons mulâtres, 20 francs ; canetons communs, de 12 à 14 francs ; oisons, de 25 a 30 fr., le tout la paire.

Moutons gras, 2 fr. ; agneaux, 2 fr. 10 à 2 fr. 20 le kilo ; brebis d'élevage, de 90 à 115 fr. pièce selon grosseur et qualité.

Pradines

Fête votive. — Les jeunes gens de Pradines ont décidé de rétablir dès cette année la fête votive. Elle aura lieu le dimanche 6 courant.

Le programme comprend : bal de jour et de nuit, nombreux divertissements (courses, jeux, etc). La population cadurcienne et des environs, invitée à s'y rendre sera reçue avec un vif plaisir.

Duravel

Succès scolaire. — Nous sommes heureux d'enregistrer le succès remporté par l'école de filles de Duravel aux examens du certificat d'études primaires. Sur neuf élèves présentées, neuf ont été reçues, ce sont :

Mlles Juliette Borredon, mention très bien ; Marie-Louise Marouby, mention très bien ; Gabrielle Capoulun, mention bien ; Renée Soulacroix, mention bien ; Marguerite Chairy, mention bien ; Georgette Rivière, mention assez bien ; Jeanne Parant, mention assez bien ; Henriette Baylet, mention assez bien ; Anne-Marie Cazabon, mention assez bien.

Un tel résultat se passe de commentaires.

Vire

Succès scolaire. — Le jeune Durou Robert, élève de notre école de garçons, vient d'obtenir le certificat d'études primaires, avec mention assez bien.

Nos félicitations à l'élève et à notre sympathique instituteur M. Borredon.

Nous félicitons également, Jeanne Parant, élève de l'école de filles de Duravel, reçue avec mention assez bien.

Figeac

Incendie. — Samedi dernier, vers midi, un incendie s'est déclaré dans un bâtiment de l'Hospice, où se trouvait emmagasinée une grande quantité de foin. L'immeuble ainsi que son contenu ont été la proie des flammes, mais on a pu, toutefois, grâce au dévouement des pompiers et de la population qui s'étaient portés sur les lieux, sauver du désastre les animaux qui se trouvaient dans les écuries, ainsi que les immeubles attenants.

Nous avons eu malheureusement à déplorer un accident qui, espérons-le, n'aura pas de suites graves ; c'est celui de M. Roques, gendarme en retraite qui, reçut sur la tête au moment où il lançait des extincteurs, une tuile qui lui fit une profonde blessure. Nos félicitations à ce brave pour son dévouement et nos vœux de prompt rétablissement.

Tribunal correctionnel. — Dans sa dernière séance, le tribunal correctionnel a prononcé les condamnations suivantes :

1° Un jeune homme de 17 ans a été condamné à 2 mois de prison, pour vol.

2° Le sieur J. C. est condamné pour outrages envers un agent dans l'exercice de ses fonctions, à 16 fr. d'amende avec sursis.

Hospice. — L'adjudication relative à la fourniture de la viande à l'hospice de Figeac pour le 3e trimestre 1919 a eu lieu dimanche.

M. Mercier, boucher à Figeac a été déclaré adjudicataire au prix de 4 fr. 47 le kilo.

Lunan

Acte de probité. — La jeune Hélène Gare, de Trapy a trouvé sur la route de Capdenac au Cantal un portefeuille contenant une assez forte somme, qu'elle s'est empressée de remettre aussitôt à son légitime propriétaire Jean-Pierre Boutaric de Lunan.

Toutes nos félicitations.

Saint-Céré

M. Mézeyrac, couvreur, occupé à réparer la toiture des bas-côtés de l'église Sainte-Spérie, aperçut sur un contrefort les traces d'une vieille peinture ; il distingua d'abord le corps d'une chimère qui se dessinait assez distinctement. Le reste de l'œuvre était recouvert d'une couche de crépi. Avec une réelle habileté, il sut enlever cette couche et mettre à jour une superbe peinture un peu détériorée, laissant assez clairement apercevoir les armes de la ville se détachant sur fond d'hermine, soutenues par deux chimères et surmontées d'une couronne.

Gourdon

A la sous-préfecture — M. Sudres, notre nouveau sous-préfet a fort aimablement reçu MM. les Fonctionnaires de notre ville, mardi et mercredi derniers. Il a donné à tous l'impression d'un caractère fortement trempé, qui a le désir de se consacrer entièrement à ses délicates fonctions.

— La petite fleur bleue et rouge de la victoire vendue le jour de notre fête de la St-Jean par « la Jeunesse lyrique gourdonnaise », pour élever un monument aux morts de la Grande Guerre, à Gourdon a produit la jolie somme de plus de 300 fr.

Merci et félicitations à nos gentilles et dévouées gourdonnaises, qui ont su être si insinuantes et si gracieuses pour faire accepter le plus d'insignes possible et remplir leurs escarcelles.

— Mlle Jeanne Jaubert, venait déclarer au commissariat de police qu'elle avait perdu un sac à main contenant une montre-bracelet et divers menus objets de valeur en même temps que son porte-monnaie. Or, hier au soir, ce sac à main a été remis entre les mains du commissaire de police par Mme Irma Barry, de Gourdon, où l'intéressée sera heureuse de le retrouver.

Nos félicitations.

Rocamadour

Le conseil municipal de Rocamadour vient de demander le classement d'une maison Renaissance qui servit jadis de local scolaire. Les édiles seraient heureux d'y voir installer un musée archéologique et historique.

A VENDRE

2 bonnes chèvres donnant 2 litres de lait chacune. S'adresser : Hôtel Combelles.

SACS NEUFS

Pour sels, pommes de terre, légumes, colis postaux. Dimension : 80/35 : 0,50 — 100/60 : 1,20 — 100/70 : 1,25 — 120/70 : 1,65 — 135/70 : 1,85.

Gershon et **Van der Klip**, 4 rue Sainte-Anne Paris. Achetons tous sacs d'occasion.

Association des retraités

(*civils et militaires*)
du département du Lot

Réunion dimanche, 6 juillet, à 10 heures précises dans la grande salle de la Mairie de Cahors.

Election définitive du bureau.
Approbation des statuts.
Communications diverses.

MUXART, *retraité.*

On est prié d'adresser les adhésions nouvelles à M. Muxart, retraité, 26, rue des Soubirous.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 35.

La menace a porté

Le Président Ebert a envoyé une note à la Conférence de la Paix dans laquelle il annonce que le traité sera ratifié au début de la semaine prochaine.

(Le maintien du blocus et le refus de rendre les prisonniers avant la ratification ont porté !...)

⁂

La vie chère en Italie

De Rome : La population de Forli, exaspérée par la cherté des vivres a pillé les magasins. Des coups de feu furent tirés par les négociants. Il y a plusieurs blessés.

Les tremblements de terre

De Rome : Les tremblements de terre de Toscane ont causé de 100 à 150 morts ; 15 0/0 des maisons sont inhabitables. Le calme renaît. Cependant, l'observatoire a constaté la nuit dernière, deux nouvelles secousses.

Immeubles réquisitionnés

De Rome : La réquisition des immeubles en Italie sera terminée vers le 15 juillet.

L'ITALIE CONTRE LES SLAVES !

De Londres : Des conventions militaires, entre l'Italie et l'Autriche allemande, existeraient contre la Yougo-Slavie depuis avril dernier. L'Italie fournirait le matériel de guerre aux armées austro-allemandes de Carinthie et de Styrie.

⁂

L'action des bolchevistes

De Cracovie : Une conférence secrète a eu lieu à Kieff entre les délégués des Soviets de Moscou et ceux de Kieff. Trois envoyés du gouvernement allemand ont assisté à cette conférence.

Contre les Finlandais

De Londres : 4.000 Finlandais sont enveloppés par les bolchevistes.

Un adversaire redouté

De Londres : Les bolchevistes offrent une récompense de 500.000 roubles à quiconque livrera le général Yudenitch.

⁂

Le voyage du R-34

De Londres : New-York attend avec impatience le dirigeable R-34 ; 250 mille personnes se rendront à Roosevelt Field pour contempler l'atterrissage.

Des nouvelles des voyageurs

De Londres : Un navire intercepta un message du R-34 disant : Nous volons à 2.000 pieds au-dessus des mages, éclairés par un brillant soleil. Nous comptons arriver vendredi matin.

⁂

Mort d'un savant anglais

De Londres : Le grand savant anglais Rayleigh qui découvrit l'Argon vient de mourir à 78 ans.

⁂

A la Chambre

La Chambre a voté ce matin plusieurs articles du projet de loi relatif à l'utilisation des forces hydrauliques.

⁂

Où est Bella Kuhn ?

De Berlin : On ignore où est, actuellement, Bella Kuhn.

⁂

Troupes américaines de Russie

Le dernier convoi des troupes américaines venant de Russie est arrivé à Brest le 2 juillet.

⁂

Pour avoir du charbon

De New-York : Des négociations sont engagées par la France, en Amérique, pour acheter 7 ou 8 millions de tonnes de charbon.

Voitures André Citroën

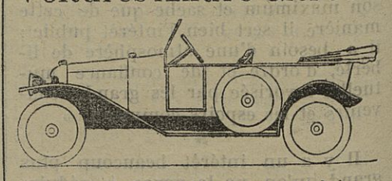

Torpedo 4 places, démarreur et éclairage électrique, 5 roues amovibles garnies de pneus, avertisseur, trousse, etc : **7.950 frs.**

NOUYRIT-SALOMON
Concessionnaire pour le Lot
11, Boulevard Gambetta
Garage : place St-Urcisse, Cahors

A partir du 22 courant, il y aura une voiture à Cahors qu'on pourra *admirer* et *essayer*.

Le Gérant : A. COUESLANT.
Imprimerie Coueslant (*personnel intéressé*).

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 52

LE PETIT JACQUES

PAR

JULES CLARETIE

De l'Académie Française

DEUXIEME PARTIE

VI

LA FIN D'UN HOMME FORT

Mortal, couché sur son lit, ne dormait point. Il repassait une à une, les émotions qu'il venait de ressentir. C'était sinistre, et cela n'avait pas l'air vrai. C'était comme un cauchemar qu'il venait d'avoir. Il gardait, dans les oreilles, ce bruit de la foule pareil au grondement de la mer.

Maintenant, Noël Rambert devait être bien près de mourir. L'heure approchait. Pourvu que cet homme ne dît pas un mot ni au prêtre, ni à personne !

C'était pourtant Claire qui était la cause de cette résolution formidable qu'il avait osé prendre, lui, Mortal. Sans les soupçons de la jeune femme, il laissait l'accusé se débattre devant ses juges et n'intervenait pas. Alors rien à craindre.

— Ah ! ah ! ne regrettons rien, disait-il tout haut. Si Claire avait parlé, j'étais perdu sûrement.

Et il songeait que depuis quelques jours il s'efforçait d'entraîner, de séduire, de reconquérir Claire et ses bonnes grâces. Mais elle s'obstinait à demeurer seule, enfermée, soucieuse.

— Bah ! songeait-il, je serais bien sot de m'acharner après cet amour impossible !

Et vaguement il se mettait à penser à une cantatrice Longroise dont on parlait beaucoup et dont les petits chevaux conduits par des laquais vêtus à la mode danubienne, étaient, en ce moment célèbres au Bois.

Il tressaillit tout à coup, malgré lui, interrompu dans ses réflexions par le timbre de la pendule qui venait de sonner six coups.

Six heures !

A présent la porte de la Roquette s'ouvrait, le condamné apparaissait, le col coupé, le cou nu, très pâle. On le faisait monter ces marches que, lui, Daniel, avait gravies. Un silence de mort, froid comme la neige, tombait sur toute cette foule qui regardait. L'homme était jeté sur la bascule, poussé sous le couperet... Un bruit sourd, un bruit de couteau de boucher sur le billot. C'était tout.

C'était fini !

Et Mortal, debout maintenant, avec un horrible poids de moins sur la poitrine, songeait avec un sentiment bizarre qui allait de l'admiration au mépris, à ce père dont la tête allait tomber dans le panier plein de son.

Et là-bas, sans doute, la foule s'écoulait silencieuse, risquant pourtant encore çà et là un lazzi. Les boutiques des marchands de vin s'emplissaient ; on montait à l'assaut des fiacres. On recommençait à chanter !

— Allons ! dit Mortal, j'ai racheté le billet Laverdac deux cent mille francs, mais je suis sauvé. J'ai le front un peu lourd. Je prendrai un bain russe. Cela me remettra.

Il passa dans son cabinet de toilette, se plongea la tête dans l'eau fraîche, parfumée de benjoin. Il se sentit mieux, tout à fait bien.

Claire dormait dans ses appartements, situés dans une aile de l'hôtel assez éloignée. Il lui apprendrait bientôt comment *le meurtrier de Paul Laverdac* était mort. Une impression de soulagement succédait à cette fiévreuse angoisse de tout à l'heure. Allons ! maintenant on pouvait vivre ! Qui l'inquiéterait ? Personne. Quel obstacle devant lui ? Aucun. Il avait décidément bien fait de risquer une proposition aussi dangereusement audacieuse. Tout est parfait si l'on réussit. Le bruit d'une voiture passant sur le pavé de la Chaussée d'Antin, berçait son contentement comme d'un murmure doux.

Le son net et clair d'un timbre retentissant dans le demi-silence du logis presque endormi, le fit, au contraire, tressaillir.

Etait-ce une pendule de l'appartement qui sonnait ? Il lui avait semblé reconnaître la vibration du timbre de l'hôtel. Et tout à l'heure, ce roulement lourd de voiture sur le pavé ?... Est-ce qu'on venait à l'hôtel ? Qui venait ? Qui pouvait venir à une heure pareille ? Six heures un quart ! Bast ! quelque camarade du cercle, décavé par le baccara et accourant en hâte pour acquitter, sans plus attendre, une dette de jeu. Son ami Cavérac était venu plus d'une fois ainsi, le surprendre au saut du lit.

Mais pourquoi se sentait-il troublé involontairement... inquiet ?... On avait ouvert une porte dans l'appartement... Quelqu'un traversait le salon... Il lui semblait qu'il y avait là plusieurs personnes... Oui, on marchait sur le tapis. Des pas nombreux.

Qu'était-ce donc ?

Entre le salon et sa chambre, il n'y avait qu'une espèce de bibliothèque-fumoir. On en ouvrait la porte maintenant. Une voix un peu dure, une voix inconnue, demandait : *La chambre est là !* et, timidement, une autre voix, celle de Jean, son valet de chambre, répondait : *Oui, monsieur.* On eût dit que Jean tremblait.

— Ah ! çà, mais ?...

Daniel regarda la chaîne de sûreté qui empêchait d'ouvrir la porte de sa chambre. Solide, bien établie dans sa ferrure, la chaîne tenait bien. On n'entrerait pas ainsi chez lui. Il était libre de ses mouvements, maître de sa destinée.

— Si Rambert avait parlé ?

Mortal, dans le jour pâle du matin, se vit passer devant une glace comme un fantôme. Il était livide.

— S'il avait parlé ?... Eh bien ! tout serait fini !

Il prit, sur une tablette placée à portée de son lit, un petit revolver à crosse d'ivoire, garni d'argent, et se rappela qu'il avait cette arme à Beaujon, la nuit de ce 1er janvier... C'était un coup de ce revolver qu'il avait tiré sur Noël. L'instruction avait bien remarqué qu'un des rideaux de la chambre était troué d'une balle, mais elle n'avait pas rencontré dans ce fait une preuve de culpabilité ou d'innocence, Laverdac ayant été tué d'un coup de couteau.

— Ce simple détail pouvait sauver Rambert s'il n'avait pas avoué ! pensait Mortal.

Mais Noël n'était-il pas exécuté ? Pourquoi venait-on ? Qui était là ? Ces hommes...

Des coups secs frappés à la porte firent passer un frisson sous la peau de Daniel.

— Qui est là ? dit-il.

Une voix, la voix rude de tout à l'heure, répondit :

— Ouvrez ! au nom de la loi !

— La loi ? la loi ?... On venait l'arrêter.... La loi ?... Rambert avait parlé !... Partie perdue !

— Diable ! dit simplement Mortal, tout haut.

Il reprenait son sang-froid tout à coup, redevenant ce qu'il avait toujours été en face d'un danger, intrépide.

(A suivre